

Pour plus d'infos

mobilites.essonnes.fr

Contact

01 60 91 91 91

amethyste@cd-essonnes.fr



Essonne
TERRE D'AVENIRS

Conseil départemental de l'Essonne

Boulevard de France - Georges Pompidou
91012 ÉVRY-COURCOURONNES CEDEX

essonnes.fr

INFORMATIQUE * Conception CD91/DIRECCTOM - 11/25 - Imprimerie départementale - Ne pas jeter sur la voie publique

MODE D'EMPLOI

FORFAIT NAVIGO **AMÉTHYSTE**



essonnes.fr


Essonne
TERRE D'AVENIRS

Chers Essoniens,

Le Département est le premier acteur de la solidarité sur le territoire. Il soutient les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, celles aux revenus modestes et les Anciens combattants.

Aussi, il propose une offre attractive pour les déplacements en transports en commun, le **forfait Navigo Améthyste**, qu'il a préservé malgré les difficultés budgétaires. Ce dernier permet, sous conditions d'éligibilité, de voyager en illimité dans la région à des prix avantageux. **À compter du 1^{er} décembre 2025, le Département met en œuvre le paiement en plusieurs fois**, un geste supplémentaire au service des mobilités de tous.

Pour les voyageurs occasionnels, le passe Liberté + permet de se déplacer dans toute l'Île-de-France pour 1,99 € maximum, correspondance incluse. Un comparateur accessible sur le site du Département vous aidera à choisir l'option la plus adaptée.

Le Département réaffirme ainsi son engagement à faciliter les déplacements des personnes les plus fragiles, pour une meilleure autonomie de chacun.

Bonne utilisation !

Bien fidèlement,



François Durovray
Président du Département
de l'Essonne



Sophie Rigault
Vice-présidente en charge
des mobilités et de la voirie

Pour qui ?

Ce titre de transport est délivré aux personnes résidant en Essonne depuis plus d'un an et entrant dans l'une des catégories suivantes :

- personnes âgées de 65 ans ou plus avec un impôt sur le revenu inférieur au seuil de recouvrement (61 €) avant correction et/ou crédit d'impôt
- personnes en situation de handicap âgées de plus de 20 ans
 - Bénéficiaires ou anciens bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) et percevant une pension d'invalidité inférieure ou égale au montant perçu précédemment au titre de l'AAH
 - Bénéficiaires de l'ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées) ou ASV (Allocation supplémentaire vieillesse)

- Bénéficiaires d'une pension d'invalidité de 2^e ou 3^e catégorie complétée de l'ASI (Allocation supplémentaire invalidité)

- Bénéficiaires d'une Carte mobilité inclusion mention invalidité (CMI-I) et âgés de 60 à 64 ans, avec un impôt sur le revenu inférieur ou égal au seuil de recouvrement (61 €) avant correction et/ou crédit d'impôt

• anciens combattants et assimilés de 60 ans ou plus titulaires d'une carte de l'Office national des anciens combattants (ONAC) : anciens combattants, orphelins de guerre, pupilles de la nation, veuves de guerre ou d'anciens combattants

Comment faire la demande ?

Au préalable, vous devez être en possession d'un passe Navigo Mois/Semaine en cours de validité (souscription en agences Navigo ou en ligne sur le site d'Île-de-France Mobilités).

- En téléchargeant le formulaire ou en le complétant directement sur demarches.essonne.fr
- Auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune (contactez votre mairie avant de vous déplacer).

Une fois que votre dossier est complet (documents joints et paiement réalisé), vous pourrez bénéficier de votre forfait Navigo Améthyste le 1^{er} jour du mois suivant votre demande (pour toute demande finalisée avant le 20 du mois) ou à l'expiration de votre forfait en cours.



Tarifs

Déplacements dans toute l'Île-de-France : 300 €

(possibilité de payer en 3 x 100 €)

Déplacements en Essonne et ses environs proches : 100 €

(possibilité de payer en 2 x 50 €)



Les bénéficiaires d'un forfait zones 3-5 peuvent voyager gratuitement sur l'ensemble des réseaux de la région Île-de-France les week-ends, jours fériés, pendant les périodes de vacances scolaires et pendant la période estivale (déterminée chaque année par Île-de-France Mobilités).

Astuce ☀️

Si vous voyagez occasionnellement en dehors de l'Essonne, le forfait zones 3-5 peut être complété par des options adaptées telles que Navigo jour, Navigo Liberté + ou le ticket unique. Pour découvrir tous les tarifs et choisir l'offre qui correspond le mieux à vos besoins, rendez-vous sur le site demarches.essonne.fr, rubrique « économie, aménagement, mobilité » puis « comparateur Améthyste/Liberté + » ou renseignez-vous directement en gare.

Comment payer ?

- En remplissant votre demande directement sur demarches.essonne.fr, vous pourrez payer votre forfait par carte bancaire ou virement depuis chez vous, à l'issue de la validation de votre dossier par le service instructeur.
- Si vous souhaitez régler par chèque cela reste possible. Vous pourrez indiquer votre mode de paiement privilégié lors de votre démarche en ligne et les instructions de paiement vous seront transmises directement par courriel.
- Si vous optez pour le formulaire papier, le paiement peut se faire par chèque ou par virement.